

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 20 juillet 2021

### **France Relance : Modernisation de 137 accueils de jour**

Les accueils de jour, maillons essentiels du réseau de soutien aux personnes sans abri en France, ont été en première ligne pour accueillir et aider les plus démunis lors de la crise sanitaire. Cette hausse de la fréquentation a révélé un fort besoin de réhabilitation de locaux parfois vétustes ou qui ne sont plus adaptés aux usagers dont les besoins et les profils évoluent.

A la suite de l'appel à projets lancé par le Ministère du Logement en mars 2021 dans le cadre de France Relance, 137 projets de modernisation d'accueils de jour en France, dont un projet en Isère porté par la Croix-Rouge à Grenoble, ont été sélectionnés pour un montant de 18 millions d'euros d'aides de l'État.

Pour augmenter la capacité d'accueil et améliorer l'offre de services, les porteurs de projet seront soutenus pour agrandir, déménager ou repenser l'aménagement intérieur de leurs locaux. Les consignes liées à la situation sanitaire ont poussé les structures à repenser l'organisation des espaces pour fluidifier les circulations, réduire la promiscuité et permettre des entretiens dans des bureaux individuels. Les projets de réhabilitation permettront de plus d'enrichir l'offre de service : création de bagageries, d'espaces de restauration, d'abris extérieurs pour les animaux, de vestiaires, de salle de repos par exemple. L'accès des personnes à mobilité réduite a également fait l'objet d'une attention particulière de la part de nombreuses structures qui prévoient d'adapter l'accès aux locaux. Les projets de mise aux normes concernent aussi la sécurité incendie, la sécurité électrique et les normes d'hygiène qui, pour les locaux les plus vétustes, devenaient des enjeux majeurs. Afin de renforcer l'amélioration des conditions d'accueil, près de la moitié des projets prévoient de réaliser des travaux concourant à la réduction des consommations d'énergie et à l'amélioration du confort thermique.

Dans le cadre de France Relance également, l'Agence nationale de l'habitat pilote le Programme d'humanisation des centres d'hébergement en métropole, dont les moyens ont été renforcés à hauteur de 11 millions d'euros en 2021 contre 8 millions d'euros en 2020.

**Contact presse**  
**Bureau du cabinet et**  
**de la communication interministérielle**